

Chapelle St Nicolas

1

C.324 - A.1 - Statistiques des paroisses:

de presbytere et l'eglise sont en bon etat - de curé si une cha-
pelle particulière pour le bouff pour la commodité -
l'eglise étant éloignée de presbytere (sans doute)

G.2015 - A.1 - 1735 Laurent Lomier prend possession de
la chapelle St Nicolas - Il y a remplacé
Clement Clereau, de missionnaire
Laurent Lomier est mort avant 1760. Il est habit-
atou devenu curé de Farson -

6 1735

H.11 - 1653 - Pierre Ayrault le jeune, clerc tonque, demeur-
ant au village du Nouveau et chapelain de St Nicolas,
desservi en l'eglise St Jean -
Il en a pris possession le 18 mai 1642 -
Il est le fils de Isidore Ayrault l'aîné, maître
tailleur et de Louise Colineau, tous les 2 du Nouveau
en 1675, il est toujours chapelain de St Nicolas -

2 1653

H.3.109 - Clement Clereau est prêtre chapelain de
St Nicolas -

à placer avec date
ave.

8 -> voir date
Vers 1800

1Q.708 - inventaire du mobilier de la Chapelle domestique
du presbytere (5 brumaire an 3)
(il faudrait reprendre le document; nous
avons seulement noté qu'il y a peu de chose)

Archives de l'évêché d'Angers:

9 1865

1865 - Devu pour rallonger de 7 m la Chapelle de
bouff -

JE 23/74 - A.1 - 12 Novembre 1775 - acte notarié - Caus notarié -
Sebaudin - René Benoist - prêtre curé de Denesle
a pris possession de la cure le 21 avril 1774 - Il fait état
des réparations et des constructions entreprises par lui

7 1775

1

A savoir : "il a fait construire la table de l'hôtel de la chapelle domestique nécessaire pour ses paroissiens à raison de l'éloignement de l'église paroissiale au presbytère. Qu'il en a relevé le clocher et une partie de la couverture et substitué une cloche descendue d'une mauvaise clochette cassée qui n'étoit pas suffisante pour l'étendue de la paroisse".

0.500 - A-D -

1867 - Reclamation des habitants de Denezé contre le curé - (cf le curé Ripnot)

la chapelle St Nicolas est 30m² de nef - Une clochette de 7 ou 8 kg - des habitants se plaignent que le curé niché par l'église, mais la chapelle -

Il y a eu le mariage pour l'année et les baptêmes - les gens sont obligés d'aller faire carillonner leurs noces et baptêmes dans la paroisse voisine - les sépultures, les mariages et les baptêmes, les vêpres de dimanche ordinaire se font tous à la chapelle St Nicolas -

Une lettre du juge de Paix au sous-prefet : 60 personnes, tout au plus 80 tiennent dans la chapelle -

Une lettre de l'évêché : en 1854, l'évêché avait demandé d'agrandir la chapelle - le conseil municipal n'avait pas voulu engager des travaux - le curé était parti - la commune est restée l'année sans desservant

5.E 25/254 - A-D - dans un acte du 5-XII-1667 - la chapelle est dédiée à St Sébastien (sans doute une erreur du notaire)

5.E 25/254 - A-D - le 25 Janvier 1667 - acte eurent notaire Christophe Joutier, curé baillé à Jean Freslon, marchand Freslon